

Un projet d'hébergement exemplaire à Sarrola-Carcopino

PERSONNES ÂGÉES Pose de la première pierre hier sur le site du futur établissement

Parce que le grand âge peut et doit être un âge heureux, comme l'ont rappelé hier le préfet de Corse, Michel Delpuech, puis le président du conseil général de Corse-du-Sud Jean-Jacques Panunzi, la construction de l'établissement hébergeant pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) qui verra le jour sur la commune de Sarrola-Carcopino témoigne d'une réalisation en tous points exemplaires. C'est justement ce qu'ont voulu réaffirmer hier les nombreuses personnalités (1) présentes sur le terrain, au lieu-dit *Torra*, à l'occasion de la pose de la première pierre officialisant le démarrage de la construction de cette maison d'accueil, première du genre sur la commune. Autour du préfet et des services de l'Etat, des élus du conseil général, du maire de la commune Alexandre Sarrola, des investisseurs et promoteurs privés — en l'occurrence la société Life Valley basée à Sophia-Antipolis relayée en Corse par la société Albeluce — grâce auxquels le projet a été rendu possible, de l'architecte M. Mori, partenaires et acteurs parties prenantes de l'opération ont participé à la visite de chantier.

Répondre au défi du vieillissement

104 lits — dont 82 ont reçu l'habilitation de l'aide sociale — seront ainsi mis à disposition au sein d'un établissement conçu en deux bâtiments, avec un chantier prévu pour une durée de 18 à 24 mois. La société Albeluce — maître d'ouvrage — possède une expérience solidement ancrée étant déjà à l'origine d'un établissement du même type à Borgo construit en 1995 et forte de 90 lits. La réussite du projet consiste en la solidarité et la mise en partage des



C'est autour du préfet de Corse et de nombreux élus que la première pierre de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) a été posée hier officialisant ainsi le démarrage de la construction dont les travaux sont prévus pour une durée comprise entre 18 et 24 mois (Photo Michel Luccioni)

compétences des différents partenaires engagés dans la démarche débouchant sur un maillage particulièrement efficace qui s'inscrit dans le cadre plus général d'une politique active au service des personnes âgées.

Ainsi que l'ont rappelé Alexandre Sarrola et Michel Delpuech, l'idée de cette structure d'hébergement revient à l'origine à Noël Sarrola dont l'engagement en faveur de cette opération a toujours été constant. Un établissement qui, comme l'a souligné Michel Delpuech, mettant en exergue la nécessité d'un équilibre

pour une politique parfaitement cohérente dans les autorisations et les financements « répond au défi du vieillissement de la population et au déficit en places en Corse-du-Sud ».

« Une étape importante est en train d'être franchie », a insisté pour sa part Jean-Jacques Panunzi, le président du conseil général de Corse-du-Sud, qui a expliqué que l'établissement s'inscrivait dans le schéma d'action 2005-2010 d'une politique gérontologique dont la collectivité départementale a la charge. Au-delà de la construction de cette structure d'hébergement pour per-

sonnes âgées dépendantes, c'est à un phénomène de société de fond que le futur établissement répond : celui du vieillissement de la population. Plus de 25 % des insulaires sont aujourd'hui âgés de 60 ans et plus...

A.-C. C.

(1) Étaient notamment présents outre les personnalités déjà citées : Philippe Michel, directeur des affaires sanitaires et sociales, Christian Istria, directeur général des services sociaux au conseil général, Pierre-Jean Luciani, vice-président délégué aux affaires sociales et plus particulièrement à la politique d'hébergement des personnes âgées, Patrick Chaignon, secrétaire général du groupe Life Valley...

Plusieurs opérations en cours

Outre l'EHPAD qui sera implanté sur la commune de Sarrola-Carcopino, deux autres opérations sont en cours actuellement : celle de la maison Sainte-Cécile sur la rocade d'AJaccio (100 lits) et celle de Saint-Raphaël au Finosello (95 lits) qui débutera dans le courant du premier semestre 2007. Trois autres établissements sont également programmés par la suite, à Cauro (75 lits), Viggianello (80 lits), et Sari-Solenzara (85 lits). L'Etat et le conseil général — une fois ces projets votés par le comité régional d'organisation médico-sociale — interviennent doublement. L'Etat en ce qui concerne les soins, et le conseil général au niveau de l'aide sociale (allocation personnalisée d'autonomie — APA —) habilitation à la clé, la politique développée consistant à prendre en charge 50 % des lits installés.

A noter que l'établissement hébergeant pour personnes âgées dépendantes de Sarrola-Carcopino présente, outre un intérêt social évident, un intérêt économique majeur participant à la revitalisation de l'intérieur, comme l'a souligné Alexandre Sarrola. En effet, 55 emplois induits directement vont pouvoir être créés, sans compter les emplois indirects engendrés par l'instauration de petits commerces de proximité. Des logements pour une partie du personnel sont également à l'étude.